



Traité Baba Metsia

Michna 5 - Chapitre 6

הַשׁוֹכֵר אֶת הַחֲמֹר לְהִבִּיא חֲטִימִים,
וְהִבִּיא שְׁעוּרִים,
תְּבוּאָה, וְהִבִּיא תֶבֶן,
חֵיב, שֶׁהִגִּיחַ קֶשֶׁה כַּמְשָׁאִי.
לְהִבִּיא לְתֵת חֲטִימִים, וְהִבִּיא לְתֵת שְׁעוּרִים,
פְּטוּר,
וְאִם הוֹסִיף עַל מִשְׁאוֹ,
חֵיב.
וְכַמָּה יוֹסִיף עַל מִשְׁאוֹ וַיְהִי חֵיב?
סוּמְכֹס אֹמֵר מִשֵּׁם רַבִּי מֵאִיר:
סָאָה לַגָּמֶל,
וְשִׁלְשֵׁת קָבִים לַחֲמֹר.

Si quelqu'un loue un âne pour lui faire porter du blé et il lui fait porter de l'orge, il est responsable.
S'il l'a loué pour faire porter des céréales et il lui fait porter de la paille, il est responsable du fait que le volume rend la charge pénible. S'il l'a loué pour lui faire porter un Letekh (mesure équivalent à 15 Séa, c'est-à-dire un demi Kour) de blé et qu'il lui fait porter un Letekh d'orge, il est quitte ; mais s'il a ajouté à sa charge, il est responsable.
Combien doit-il ajouter à sa charge pour qu'il soit responsable ? Soumkhos dit au nom de Rabbi Méïr : « Une Séa à un chameau, trois Qav à un âne.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions